

SECTION

ars 1876.

du comité
Communesui une série
de votre co-
rends un vif
envoyer mesun peu lon-
éprouve une
donner mes
u de valeur
ce de protè-
ence qui a
ette session,
s et dans la
ncipal arti-
ti national.
une politi-
a reproché
e; j'ai été
al, mais je
ue.n'avez aidé
droits pour
betteraves, et
mes vues sur
er docteur,
ur.

JOLY:

de M. Joly.

proposés sur
avril 1870
ont eu un
is pas en
tion.a que nous
uits améri-
s produits
des fron-
axe? R.
mada. Je
vriens ad-

mettre en franchise que les matériaux bruts requis pour nos manufactures.

3. Quels droits, si vous en établissiez, imposeriez-vous sur la fleur, ainsi que sur les grains et autres produits agricoles étrangers; ou quelle règle recommanderiez-vous d'adopter pour nous guider dans l'imposition de ces droits? R. Je recommanderais respectueusement de mettre de côté toute théorie abstraite et de n'adopter pour règle que celle de nos propres intérêts.

4. Quel effet a eu l'admission du blé-dinde en franchise sur le prix des céréales communes dans votre section du pays? R. Nous ne sommes pas beaucoup affectés, dans notre partie du pays, parceque, malheureusement, nous ne produisons pas beaucoup plus que ce qui est nécessaire à notre propre consommation, mais il me semble que toutes les fois que le fermier produit plus qu'il ne consomme et qu'il a un surplus à vendre, il doit souffrir de la compétition. Il est vrai que les acheteurs, au nombre desquels les manufacturiers et leurs ouvriers devraient entrer dans une grande proportion peuvent acheter un peu moins cher du fermier, mais comme une conséquence naturelle, ils auront à vendre leurs marchandises moins cher au fermier dont les moyens d'acheter sont diminués. Ce n'est pas en dépréciant le prix de toutes choses que nous atteindrons la richesse nationale. Le plus cher nous payons, le mieux c'est pour nous, pourvu que nos moyens de payer aillent de pair avec l'augmentation des prix. Demandez à l'ouvrier ce qu'il préfère, la fleur à quatre piastres et cinquante centins le baril et pas d'ouvrage ou la fleur à six piastres et de l'ouvrage en abondance. La ferme et les manufactures sont un bon et fort atelage lorsqu'ils sont conduits ensemble; divisez-les et vous vous trouvez à avoir un cheval (ou plutôt deux chevaux) ne pouvant faire l'ouvrage de votre fort et double atelage.

5. Recommanderiez vous une législation dans le but d'établir et d'encourager au Canada la culture de la betterave à sucre et la fabrication du sucre de betteraves,

ainsi que la culture du tabac et du lin? Et qu'elle législation serait la plus susceptible d'atteindre à ce but? R. La chambre des communes en 1873, s'est prononcée faveur de l'exemption de tout droit pendant un certain nombre d'années pour la manufacture du sucre de betteraves au Canada; je pense que rien de plus efficace ne peut être fait pour promouvoir cette industrie. C'est nécessaire tant qu'elle n'aura pas pris racine en ce pays, mais il se fait des efforts actifs, pour l'y introduire. Les difficultés sont grandes, plus grandes même qu'en France, en Belgique et en Allemagne, mais j'ai la confiance qu'elles seront surmontées, et je compte spécialement sur l'exemption de droits comme étant le plus efficace encouragement qu'elle puisse recevoir. Quant au tabac, l'impôt sur le tabac canadien ne rapporte qu'un faible revenu, tandis qu'il nuit à la culture. Il devrait être aboli, et celui sur le tabac importé devrait être augmenté. Nous pouvons produire du très bon tabac au Canada. Je ne vois aucune raison pour laquelle le nôtre serait inférieur à celui du Connecticut et du Kentucky. Tout ce dont nous avons besoin, c'est de l'expérience dans la manière de la préparer, ce qui peut s'obtenir seulement par la pratique, et personne ne cultivera le tabac sur une grande échelle avec l'impôt actuel. Pour le lin, sa culture ne sera jamais profitable sans des manufactures de toiles, et ceux qui ont une connaissance pratique de la chose, savent combien il est difficile de faire fonctionner avantageusement des manufactures de toiles au Canada dans les circonstances actuelles.

6. De quelle partie du Canada ou des Etats-Unis recevez-vous vos consignations de grains; quelle quantité moyenne en recevez-vous par année de chaque pays et à quoi l'employez vous? R. Nous ne recevons pas de grains des Etats-Unis, mais nous achetons une grande quantité de fleur dans la province de Québec.

7. Quelles manufactures coopèrent le plus intimement suivant vous, avec l'agriculture? R. Manufacture de sucre de betteraves.